

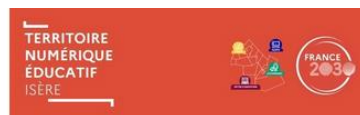
**CETTE LETTRE A VOCATION A ÊTRE DIFFUSÉE À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS**

[Accéder](#) aux lettres d'information classées par thèmes.

## À la une !

### Territoire Numérique Éducatif (TNE) :

Les Territoires Numériques Educatifs offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre à deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale.



La stratégie du Territoire Numérique Éducatif de l'Isère vise à articuler les 4 axes de travail des TNE (équipement des établissements scolaires, mise à disposition de ressources éducatives, formation des enseignants, formation des familles à la parentalité numérique) au sein de « **Programmes d'Actions Concertées** » : les **PAC**.

Dans ce cadre, le 2ème Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le 1er degré est lancé.

Le courrier officiel de lancement a été adressé aux collectivités mercredi 13 décembre. Les communes qui souhaitent y participer pour faire bénéficier leurs écoles d'équipements et de ressources éducatives numériques, de formation et d'accompagnement à la parentalité, formant les 4 piliers du TNE, ont jusqu'au 31 janvier 2024 pour répondre à l'AMI en dialogue avec les écoles concernées. L'ensemble des documents et formulaires de candidature sont accessibles sur le site [TNE38](#).

Dans le cadre du TNE de l'Isère, le catalogue des ressources accessibles gratuitement sera présenté par CANOPE, lors de deux séminaires :

- Le 10 janvier au Lycée Mounier à Grenoble                      - Le 14 février au collège Pré Bénit à Bourgoin.

Vous pouvez vous inscrire ici : [Clic !](#)

La liste complète des ressources est disponible ici : [Clic !](#)

## Direction d'école

► Une mise à jour du [Vademecum sur la laïcité](#) a été faite en décembre 2023.

► Calcul de l'**IPS** (indice de position sociale).

L'Indice de Position Sociale (IPS) d'un établissement scolaire est un indicateur calculé par la DEPP. Ce dernier résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans nos établissements scolaires.

Cet indice, appelé indice de position sociale (IPS), a été créé à partir de données intégrant une description du milieu familial : diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.

Pour chaque combinaison de professions (père et/ou mère), il renvoie une valeur numérique qui apprécie le contexte plus ou moins favorable à la réussite scolaire. Plus l'indice est élevé, plus le jeune est considéré comme favorisé face aux apprentissages scolaires. L'indice de position sociale (IPS) des élèves est un indice compris entre 45 et 185.

Pour comprendre la construction de cet indice, vous pouvez vous référer à des documents de la [DEPP](#) et à une [vidéo](#).

Pour connaître l'IPS de votre école ou de votre secteur, vous pouvez visiter le [site](#).

## Défi bi-départemental scientifique, technologique et artistique 2023-2024

« Mon manège en chantier »

Attention, la date de clôture des [inscriptions au défi](#) est prolongée **au 15 janvier 2024**.



Prenez connaissance des [ressources additionnelles](#) et de la [vidéo de formation des enseignants de Rep+](#) pour vous donner l'envie de vivre cette expérience avec vos élèves du cycle 1 au cycle 3.

Le défi « **Mon manège en chantier !** » consiste à inventer et fabriquer un carrousel qui devra être mis en rotation par un dispositif mécanique dans les conditions définies par le règlement général. Le règlement général du défi ainsi que les ressources additionnelles sur les dispositifs possibles sont accessibles sur le [site départemental](#) du groupe.

Deux nouveautés cette année :

- La possibilité de rentrer dans un projet e-Twinning en échangeant avec une classe à l'étranger en langue française ou anglaise.
- La possibilité de collaborer dans le cadre de la liaison écoles collège avec une classe de 6<sup>ème</sup> du même secteur de collèges qui doit également s'inscrire au défi.



\*\*\*\*\*

La [semaine nationale de prévention à l'école](#) organisée par la MAE aura lieu du 15 au 19 janvier 2024. Cet événement vise à sensibiliser les élèves de 3 à 11 ans aux accidents de la vie courante à l'école.

Vous pourrez trouver sur le site de la MAE un jeu interactif « [le club des enquêteurs](#) » qui permet de s'ancrer dans le [dispositif APS](#) (Apprendre à porter secours) et d'aborder les accidents domestiques du cycle 1 au cycle 3.

Des outils et ressources pédagogiques pour les 3 cycles (la [malle aux dangers](#), [E-bug](#), [Riskou](#) par exemple) sont également disponibles sur le site [Eduscol](#).



\*\*\*\*\*

## Entrée au Panthéon de Missak Manouchian - Participation des écoles



Le président de la République a annoncé le 18 juin 2023 vouloir honorer Missak Manouchian, résistant d'origine arménienne fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien et déclaré mort pour la France.

À travers cet événement, le président de la République rendra hommage à tous les étrangers engagés dans la Résistance en France durant la Seconde Guerre mondiale. [La panthéonisation de Missak et Melinee Manouchian](#) offre l'occasion d'étudier la Résistance, et notamment les résistants étrangers, de façon incarnée et de réfléchir à la notion d'engagement, aussi bien au travers des programmes d'enseignement que par le biais d'actions éducatives. Les enseignants porteurs de projets pédagogiques sur Missak Manouchian sont invités à renseigner l'appel à projets « Entrée au Panthéon de Missak Manouchian » disponible sur [l'application Adage](#) depuis 13 novembre 2023.

## Actualité des personnels

► La [circulaire académique](#) sur la mobilité des enseignants du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2024 - demande tardive, modification et annulation est disponible.

► La [circulaire académique sur le congé parental](#) est disponible.

## Agenda



**Joyeuses fêtes de fin d'année**

## Nous contacter

Contact référente des directrices et directeurs : [referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr](mailto:referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr)

Ressources en lien avec la direction d'école : [direction 38](#)